MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

ENSAB

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BRETAGNE

Vu le code de l'Education notamment ses articles L. 952-6 et L. 952-6-1,
Vu le décret n°2018-105 modifié du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture,
Vu l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des ENSA,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 27 novembre 2023 portant sur la mise en place de comités de sélection et sur le nombre de membres par comités,
Vu la délibération du Conseil Pédagogique et Scientifique siégeant en formation restreinte du 15 janvier 2024 fixant la composition nominative des comités de sélection,
Vu le règlement intérieur du comité de sélection pour le poste de Maître de Conférences du champ disciplinaire Arts et Techniques de la Représentation (ATR),

ARRETE

Article 1er : La composition numérique du comité de sélection constitué pour le recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline ATR est fixée à 12 membres.

Article 2 : La composition nominative du comité de sélection chargé du recrutement d'un Maître de Conférences dans la discipline ATR est fixée comme suit :

ENSA BRETAGNE
Références des fiches de poste : 2023-1422671
Discipline : ATR

Membres appartenant à l'établissement					
N° Ordre	Civilité	Nom	Prénom	Corps	Discipline
1	Mr	SOTINEL	Frédéric	PROF	ATR
2	Mme	DONETSKAYA	Yulia	MCF	ATR
3	Mme	LENNE	Loïse	MCF	TPCAU
4	Mr	GASSIN	Vincent	MCF	ATR
5	Mr	GOUEZOU	Vincent	MCF	STA
6	Mr	MARCHAL	Damien	MCF	ATR

Membres extérieurs à l'établissement					
7	Mr	MEIGNEUX	Guillaume	MCF	ATR
8	Mme	PERNIN	Juliette	MCF	ATR
9	Mr	GONNET	Christophe	MCF	ATR
10	Mr	ZANNAD	Medhi	MCF	ATR
11	Mr	PATE	Gilles	MCF	ATR
12	Mme	MORAWSKA	Justyna	MCF	ATR

Article 3 : Monsieur Frédéric SOTINEL, Professeur, est désigné en qualité de Président de ce comité de sélection.

Article 4 : Madame Justyna MORAWSKA, Maître de Conférences, est désignée en qualité de Vice-Présidente de ce comité de sélection.

Article 5 : Le comité de sélection fonctionne pour la durée de la campagne de recrutement 2024, pour le poste référencé à l'article 2. Après avoir délibéré sur les candidatures et déterminé la liste des candidat(e)s retenu(e)s, il est mis fin au comité de sélection.

Article 6 : Les services administratifs de l'ENSA Bretagne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le 15 janvier 2024

Le Directeur,

Didier BRIAND

MINISTERE DE LA CULTURE
ENSA - BRETAGNE
DIRECTEUR
Tél. 02 99 29 68 00
CS 16427 - 35064 RENNES CEDEX